

CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de 6 ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité.

Vos pré-requis :



Pour un jeune de 15 ans :

- Avoir terminé sa troisième
- Avoir ses 15 ans avant le 31 /12 de l'année de la formation
- Être âgé(e) de 16 à 29 ans



Durée ● **Apprentissage**

Cursus de 2 ans

Vos Objectifs

- Diplôme officiel reconnu par tous les professionnels du secteur
- Il permet d'acquérir des connaissances dans l'éveil et
- Des connaissances dans l'accueil des enfants
- Des connaissances dans l'entretien et l'hygiène des locaux et
- des connaissances dans l'entretien des équipements en structure collective ou à domicile.

Suites de parcours d'étude

- Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social spécialité accompagnement de la vie à domicile
- Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social spécialité accompagnement de la vie en structure collective
 - Diplôme d'Etat d'aide-soignant
 - Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture
- Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile
- Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne option B en structure
- Bac pro Services aux personnes et aux territoires

Les débouchés/métiers

Ecole maternelle ou accueil collectif de mineurs : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles, Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, Assistant éducatif petite enfance, Adjoint/agent d'animation.

Accessibilité aux personnes handicapées

L'adaptation des formations aux publics en situation de handicap est possible sous certaines conditions. Merci de contacter notre référente handicapée.

Tarif apprentissage : Formation prise en charge par l'OPCO compétent.

Rythme de l'alternance

1 semaine au CFA
2 semaines en entreprise

Modalités et délais d'accès

Les inscriptions en formation se font de juillet à mars. Les entrées en formation s'effectuent en septembre. Toutefois, après positionnement, des entrées peuvent aussi se faire désormais tout au long de l'année.

Modalités d'évaluation

Selon le règlement d'examen, les évaluations se font en contrôle en cours de formation ou épreuves terminales ponctuelles.

Domaine professionnel

- Sciences-médico-sociales : l'enfant et son développement ; cadre juridique et institutionnel de l'enfant et de la famille
- Biologie générale et appliquée : organisation générale du corps humain et fonctions (les fonctions de relations, de nutrition, maintien de l'intégrité de l'organisme...)
 - Nutrition, alimentation de l'enfant...
- Technologie : qualité de vie dans le logement et prévention des accidents domestiques ; environnement de l'enfant en collectivités ; technologies de services à l'utilisateur ; pratique des techniques de services à l'utilisateur en milieu familial ou collectif.

Domaine général

Français et histoire-géographie ; mathématiques et sciences physiques et chimiques ; éducation physique et sportive

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation en présentiel et en situation de travail
Méthodes pédagogiques variées axées sur la mise en application de cas concrets avec des apports théoriques et des apports pratiques.